

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 135 (1955)

Vereinsnachrichten: Bericht der Forschungskommission der S.N.G. für den
Nationalfonds für das Jahr 1954

Autor: Lehmann, F.E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les démarches entreprises auprès des autorités fédérales et, en particulier auprès de MM. les conseillers fédéraux Etter et Streuli, ont abouti à l'octroi d'une subvention annuelle de 20 000 fr. voté par les Chambres fédérales en faveur du Centre. Nous tenons à remercier tout particulièrement MM. les conseillers aux Etats et conseillers nationaux qui nous ont prêté leur appui ou qui sont intervenus en notre faveur.

Une démarche entreprise auprès des cantons universitaires a été acceptée avec compréhension et nous espérons pouvoir compter sur un subside annuel de 15 000 fr. Nous pouvons, par conséquent, prendre acte que l'avenir du Centre est assuré au point de vue financier et pour autant que la situation financière de la Confédération ne subisse pas de changements notables.

Recherches: Le Dr Rahm a poursuivi ses recherches sur les conditions hydrologiques et sur la faune de la lagune Ebrié dans laquelle il a reconnu 58 espèces dulçaquicoles et une trentaine d'espèces marines. La salinité varie considérablement suivant la saison; l'eau étant entièrement douce durant la saison des pluies.

Un guide à l'intention des naturalistes désirant se rendre en Côte-d'Ivoire a été rédigé et illustré par le Dr Rahm. On y trouve exposés les très nombreux problèmes de recherche ainsi que les possibilités de travail scientifique qu'offre ce magnifique pays.

Le Dr E. Binder, de Genève, a séjourné pendant deux mois et demi à Adiopodoumé en vue de récolter et d'étudier sur place les mollusques.

Divers: Parvenu au terme de son contrat de trois ans, le Dr Rahm accompagné de son épouse, rentreront en Suisse à la fin de l'année. Nous leur exprimons notre grande reconnaissance pour la façon dont ils se sont acquittés de leur tâche parfois délicate. Grâce à eux, les relations que nous avons entretenues soit avec l'ORSOM soit avec l'IFAN, n'ont jamais cessé d'être cordiales.

Le président: *Jean-G. Baer*

19. Bericht der Forschungskommission der S. N. G. für den Nationalfonds

für das Jahr 1954

(Gegründet 1952)

Die Kommission hat in der Sitzung vom 10. Juli 1954 insgesamt 13 Gesuche behandelt. 7 Gesuche wurden an den Forschungsrat weitergeleitet, 1 Gesuch zurückgestellt, 2 Gesuche zur Neubearbeitung zurückgewiesen, 1 Gesuch wurde zurückgezogen, und 2 Gesuche konnten als *Nachwuchsgesuche* behandelt werden. – In der Sitzung vom 11. Dezember 1954 wurden 4 weitere Gesuche, wovon 1 Nachwuchsgesuch, behandelt.

Die Kommission ist darüber befriedigt, daß es gelang, einer Anzahl von schweizerischen Forschern, die an keiner Hochschule angeschlossen sind, zu Beiträgen zu verhelfen. Sie dankt dem Forschungsrat für die verständnisvolle Behandlung ihrer Anträge.

Der Präsident: Prof. *F.E. Lehmann*